RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Commune de LANUEJOLS

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone : 04 67 82 70 83
Fax : 04 67 82 73 90
Email :
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 15/10/2021

Présents : Manon ALTOUNIAN, Géraldine CARTAYRADE, Evelyne FURSTOSS PASTORE, Mathieu EVESQUE, Hervé MONTEILS, Stéphane GERMAIN, François TEISSIER, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE,

Avec la participation de Sylvie BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absentes excusées : Marie-Paule GERACE CORBON, Virginie BOYNE

ORDRE DU JOUR

1 - Délibération pour la garderie complémentaire 2021-2022
2 - Délibération ONF
3 - Validation pour les lots de marchés de l'Aménagement de la Place
4 - HABITAT du GARD : Résidence de l'ancien porche.
5 - Situation du SSIAD pour les résidents des Ormeaux et autres personnes âgées.
6 - Poste de secrétaire de mairie à pourvoir
7 – Cuisine communale
8 - Commission environnement-déchets
9 - Conseil municipal des jeunes
10 -Bulletin municipal : constitution de l'équipe
11 -Questions diverses

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Commune de LANUEJOLS

DÉPARTEMENT DU GARD

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 Ouvert au public, 2 personnes présentes de l'Association des chasseurs des Jasses - Fin à 23h30.

1- Délibérations pour les garderies complémentaires 2020-2021 et 2021-2022 :

L'école ayant été fermée durant 2 mois (confinement) en 2020, il n'y a pas eu de facturation.
La facturation est à faire pour 2020-2021 :

- Délibération pour 2020-2021 : VOTE **: adoptée à l'unanimité (9 votants)**
- Délibération pour 2021-2022 : VOTE : **adoptée à l'unanimité**.
- Ces deux délibérations sont nécessaires pour procéder à la facturation de la garderie. Celle pour l'année scolaire passée sera éditée dans les prochaines semaines.

2- Délibération Pétition Communes et Collectivités Forestières du Gard :

L'organisation des Communes et Collectivités Forestières du Gard à laquelle la Commune de Lanuéjols est adhérente, a lancé une pétition contre le désengagement de l'Etat concernant la forêt française (voir courrier en annexe). L'ONF gère la forêt communale de Lanuéjols. L'ensemble des documents avait été communiqué aux membres du CM et après en avoir débattu, il a été procédé au vote pour la signature de cette pétition.

VOTE : 9 votants ; Pour : 5, Contre : 3 ; Abstention : 1 → Délibération adoptée

3- Validation pour les lots de marchés de l'Aménagement de la Place :

A la suite du marché qui avait été déclaré infructueux, Gilles AMPHOUX a fractionné le lot 1 en 4 lots indépendants (N° 1, 4, 5 et 6). Après réunion de la commission d'appel d'offres et étude des candidatures :
Pour le lot N°1 (Terrassement, voirie, réseaux) : la mairie a reçu la confirmation par courrier de l'abandon d'un des 2 candidats, l'entreprise GERMAIN restant seule et sa proposition entrant dans les critères a été retenue.
Pour les lots N°4 (ouvrages, murs et soutènements) et N°5 (revêtements) les propositions de l'entreprise AB Travaux Services de Florac ont été validées.
Pour le lot N°6 (végétation) deux entreprises étaient candidates et c'est AB Travaux Services, mieux-disant qui s'est vue attribuer ce lot.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Il est noté que le balcon de l'agence postale doit être refait, (des parties du bord extérieur s'écroulent). Une demande a été faite à G. Amphoux, pour qu'il intègre dans le projet de la place, la réfection de ce balcon afin qu'il soit en harmonie avec la place et d'éviter des travaux ultérieurs. Un devis sera proposé.

En ce qui concerne le lot N° 6 (jeux pour enfants) après la présentation des projets par les 5 entreprises candidates, le 22 juillet dernier, la commission d'appel d'offres avait opté pour des jeux en bois de robinier. Toutefois, l'entreprise retenue n'arrivait pas en tête de classement selon les critères annoncés préalablement dans le marché. Le maire propose donc d'abandonner cette procédure, de déclarer ce marché sans suite pour motif d'intérêt général et de procéder à un nouvel appel d'offres avec des critères techniques plus précis, cette fois, uniquement sur des propositions en bois de robinier.

4- HABITAT du GARD : Résidence de l'ancien porche.

Situation actuelle au Château : Habitat du Gard a rénové les appartements du 1er et du 2ème étages ; au 2ème étage, tous sont loués et occupés. Au 1er étage, les T2 sont libres ainsi que le T4 dont les locataires sont repartis en Moselle. De futurs locataires sont sur liste d'attente, pour ces 3 appartements qui seront reloués prochainement.

Pour le RDC, l'étude de l'installation de la bibliothèque–médiathèque se poursuit. L'architecte a fourni un avant-projet. Après demande de modifications nous attendons un premier chiffrage.

En ce qui concerne l'Ancien Porche, actuellement inoccupé pourrait être récupéré par la commune.
Dans ce cas nous serions redevables de la somme de 150 000€, correspondant aux travaux de rénovation entrepris par Habitat du Gard ces dernières années et non couverts par les loyers encaissés. Compte tenu des besoins de logements sur la commune et de notre souhait de favoriser l'installation de nouveaux habitants, après débat le Conseil municipal s'exprime en faveur de la signature d'un bail emphytéotique avec Habitat du Gard pour qu'il puisse continuer à en assurer la gestion.
Délibération : pour confier la gestion à Habitat du Gard :

VOTE : Contre : 0, Abstention : 2, Pour : 7 → Délibération adoptée.

Une commission extramunicipale pour l'avenir des HLM est à envisager et à proposer à la population pour participer au projet. Un appel sera fait pour cette commission.

5- Situation du SSIAD pour les résidents des Ormeaux et autres personnes âgées dépendantes :

Début juillet nous apprenions qu'il y avait un risque que l'Hôpital du Vigan ferme le service du SSIAD de Lanuéjols. Ce service est composé de deux postes d'aides-soignantes qui interviennent auprès de résidents des « Ormeaux » et à domicile auprès de personnes âgées dépendantes. Le maire de Lanuéjols a saisi le Président de la COMCOM (gestionnaire des Ormeaux) et son directeur pour solliciter un rendez-vous auprès de la Directrice de l'Hôpital du Vigan. Une date avait été retenue au 26 août puis annulée par l'Hôpital. Cette situation devenant inquiétante et avec l'aide de Martin Delord, conseiller départemental et de Sylvie Arnal, Maire du Vigan et présidente du Conseil de surveillance de l'Hôpital, nous avons pu avoir un entretien le 6 octobre dernier. La Directrice de l'hôpital a été rassurante sur l'avenir du SSIAD de Lanuéjols et envisage une nouvelle embauche après le départ en retraite d'une des aides-soignantes. Pour l'instant l'équipe sera complétée par du personnel du Vigan en tant que de besoin. Nous resterons attentifs à cette situation qui est essentielle pour l'accompagnement des personnes âgées sur notre commune.

6- Poste de secrétaire de mairie à pourvoir :

Début 2023, Sylvie BOYER-CAUSSE, notre secrétaire de Mairie, devrait pouvoir bénéficier de sa retraite. Elle est la mémoire de notre commune et occupe ce poste depuis 38 ans environ. Les tâches étant multiples et à responsabilité importante, il nous faut préparer son départ.
Actuellement : le poste occupé par Sylvie est composé de 28h /semaine en mairie et 7h/semaine au Syndicat des eaux (SIAEP) ; celui de Nathalie Bertot-Saes est composé de 26h/semaine annualisées (Agent administratif-urbanisme- agence postale- bibliothèque- station-service). Cette organisation sera à revoir à l'avenir.
Un appel à candidature, avec tuilage sur l'année 2022 est absolument nécessaire ; il faudra créer un poste à mi-temps en 2022, sur 12 mois pour l'agent qui prendra ensuite le poste de secrétaire de Mairie en 2023, cette fois-ci sur un temps plein, compte tenu de l'augmentation des tâches en Mairie.
Des candidatures ont déjà été reçues et une sélection aura lieu dans les prochaines semaines.

7- Cuisine communale :

Du fait de la prolongation d'arrêt de travail de notre cuisinière titulaire, nous renouvelons le CCD du cuisinier qui assure son remplacement jusqu'à la fin de cet arrêt. Une réunion de coordination avec le cuisinier a permis de définir ses missions, régler les diverses questions d'organisation et envisager l'utilisation de produits locaux en circuits courts. Nous avons pu passer des remplacements en intérim qui ont été efficaces mais couteux par une embauche en CDD, plus économique pour le budget de la commune, même si nous devons prendre en compte les indemnités de déplacement de cet agent.

8- Commission environnement /déchets :

Suppression de la collecte de fermentescibles, dès le mois de décembre 2021. Il nous faut préparer l'opération de mise en place des composteurs collectifs et individuels (qui va les entretenir, où les stocker ?), informer la population et expliquer l'intérêt de cette mesure (du point de vue économique et écologique). Charlène Pompa, responsable du service Déchets à la Comcom, sera invitée au CM du 19 novembre prochain. La « commission déchets » va préparer cette opération avec Manon Altounian.

9- Conseil municipal des jeunes ;

BUT : sensibiliser les plus jeunes aux questions de citoyenneté.
QUAND : mettre en place à partir de 2022.
COMMENT : flyers et affiches à réaliser. Réunion d'information / inscription volontaire.
Pour QUI : Courriers aux enfants, aux jeunes et aux parents
OBJECTIF : partir de leurs idées et donner un cadre.
QUI : élections par tranche d'âge, de 9 à 25 ans (4 tranches)
COMMENT : fréquence des réunions, invitation aux CM, / présentation des projets.
Virginie Boyne et Géraldine Cartayrade sont en charge de cette mission.

10- Bulletin Municipal :

L'équipe est constituée : Géraldine Cartayrade, Géraldine Trong, Alexandre Vigne. La question est débattue de la réalisation d'un bulletin pour la fin d'année et n'est pas tranchée favorablement. Des sujets pourraient être traités : avancement des travaux de la place, Déchets, Lotissement, manifestations culturelles.

11- Questions diverses :

- **Association des chasseurs des Jasses :** Cette association sollicite une subvention pour sa création et a déposé ses statuts en préfecture. L'association souhaite organiser un repas, une tombola. Le débat sur le montant de la subvention par rapport aux différentes associations du village a lieu.

  VOTE : pour l'attribution de 200 € : Adoptée à l'unanimité.

- **Location du logement de la poste** : attribué au nouvel agent de la COMCOM (chargé de mission Pole Nature –Quatre saisons) loyer : 350€ +80€ de charges.

- **Studio de l'école :** loué à une apprentie de menuiserie qui restera deux ans sur la commune, bail meublé loyer 250€.

- **Problème de chauffage de l'école :** la Pompe A Chaleur, âgée de 12 ans est tombée en panne ; pour l'instant la chaudière au fuel a pris le relais. Plusieurs avis et des devis sont à demander.

- **Réservation des gîtes du centre de formation pour la soirée du RAM DAN.**

- **Compte rendu de la visite de Mme la Sous-préfète du Vigan** : Mme Saadia Tamelikecht accueillie le 12 Octobre par Virginie Boyne, Adjointe, Géraldine Trong, Conseillère Municipale et Alexandre Vigne, Maire. Elle a visité la résidence des Ormeaux, accueillie par Fabienne Teissier, l'école reçue par Noémie Lagarrigue, le Centre de formation présenté par Monique Teissier et le Centre de Secours par l'Adjudant-Chef Damien Chacornac.

- **Concordia** pour la restauration du Four à chaux, prévoir chantier d'été. Revoir l'aide possible du Parc National des Cévennes. Géraldine Cartayrade prend en charge ce dossier.

- **Donation de livres de collection par la famille de Mr et Mme PAUL** : décédés en 2021, apportés par leur fille et gendre cette importante donation de livres de valeur viendra enrichir notre bibliothèque ; remerciements et inscription sur le bulletin municipal.

- **Achat de terrain à la Mouline**, appartenant au père de Christian BERTRAND : nécessite une délibération. La désignation d'un notaire se fera ensuite. Il permettra la réalisation d'un petit parking public.
  VOTE : adopté à l'unanimité.

- **Lotissement :** l'armoire de coupure électrique a été installée, le démontage des lignes Moyenne tension aura lieu dans quelques semaines. Un muret de consolidation du terrain a été bâti par l'entreprise Cartayrade. Un livret de recommandations pour les constructions va être rédigé, les formalités administratives devraient permettre de prévoir la commercialisation à partir de janvier 2022.

- **Cadeau de Noël pour les élèves de l'école :** Comme l'an passé il s'agira d'un cadeau collectif. A l'étude : proposition de sortie scolaire à Millau au théâtre et/ou musée et goûter, en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, ou autre possibilité.

- **Inauguration du Monument pour les Déportés** à Nîmes le dimanche 10 octobre. Le Maire représentait Lanuéjols (voir article sur le site de la commune).

- **Hommage à Samuel Paty** : le vendredi 23 octobre à l'école, un moment d'explication et de réflexion animé par Mr Morisseau, enseignant du vendredi a eu lieu, suivi d'une minute de silence en présence du Maire.

Fin du conseil à 23h30